

Compte rendu de la commission technique du 28 juin 2023

Membres de la commission technique présents : Benoit LAPOUGE, Samuel CAILLET, Maxime CHADEFFAUD, Jean DUBUSSE, Romuald MULOT, Mathieu BATTE

Membres de la commission technique excusés : Olivier DELAUNAY, Sébastien VIDEMONT

Début de la commission : 20h

Sujets abordés :

1 : Candidature de Simon CARRIER au poste de membre de la commission technique :

Simon CARRIER a émis le souhait d'intégrer la commission technique. Un vote à main levée a été réalisé.

Résultat du vote : Pour 6 / Contre 0

Simon CARRIER intègre la commission technique.

La commission souhaite également que les plus jeunes compétiteurs soient invités aux prochaines réunions pour leur permettre d'exprimer leur point de vue.

2 : Nomination du directeur sportif en remplacement de Frédéric LOUVET :

Samuel CAILLET a émis le souhait de succéder à Frédéric LOUVET.

Ce souhait a été soumis à un vote à main levée de la commission technique.

Résultat du vote : Pour 6 / Contre 0

En vertu de l'article 7.4 du règlement intérieur, la commission technique propose au comité directeur de nommer Samuel CAILLET, en remplacement de Frédéric LOUVET, Directeur Sportif de la commission technique MRC jusqu'à la fin du mandat en cours.

3 : Courrier du président de la FFMN à propos du déroulement du championnat de France 2023

Les membres de la commission, les juges qui ont officié au championnat de France, Messieurs Philippe CARRIER, Yvan COSTA, Erich COSTA ont reçu un courrier par mail dans lequel notre président Jean-Pierre BILLET évoque des incidents et des problématiques dans le déroulement de ce championnat sans pour autant les lister.

Une réunion sera organisée en fin d'année pour aborder ces points et valider les résultats de l'année.

La commission technique n'ayant reçu aucune réclamation pendant le championnat de France, elle attend de notre président qu'il lui adresse un ordre du jour détaillé, reprenant l'ensemble des éléments dont il est question. Cet ordre du jour devra être transmis suffisamment longtemps à l'avance pour permettre d'en prendre connaissance et ajouter les éventuels sujets que la commission souhaiterait voir abordés.